

# Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane



**RDSP:6288**

A Béthune , le 26 avril 2019

à

**Monsieur Wacheux Alain  
Président de la CABBALR  
100 Avenue de Londres  
62400 Béthune**

**Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour tous les jours du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2019.  
Avec un temps fort le 9 mai.**

**Monsieur le Président**

Pour porter les revendications des agents et contrer le projet de loi régressif du gouvernement portant sur la Fonction publique, toutes les organisations syndicales de la Fonction publique appellent dans l'unité à construire un processus d'actions inscrit dans la durée, avec un temps fort de grève le 9 mai.

Dans le même temps, le mouvement des gilets jaunes et les luttes engagées dans la période démontrent que le monde du travail, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique antisociale du gouvernement et sont disponibles pour la mobilisation collective.

Afin de couvrir les actions qui pourront être décidées le 9 mai 2019 et durant le mois de mai, **le syndicat CGT des territoriaux de l'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane** dépose une nouvelle série de préavis de grève.

Elaboré de manière totalement autoritaire, rejeté par l'ensemble des organisations syndicales représentatives, le projet de loi portant sur la Fonction publique constitue une offensive majeure contre les fondements statutaires et donc contre la démocratie :

- Développement du recrutement contractuel, c'est-à-dire plus de précarité et d'inégalités entre agents, avec un recrutement clientéliste ou partisan qui va faire peser des risques majeurs sur l'égalité de traitement entre usagers ;
- Affaiblissement des libertés syndicales et des organismes de représentation qui vont exposer les agents à l'arbitraire des directions ;
- Généralisation de l'individualisation et du caractère aléatoire des rémunérations, qui vont renforcer les inégalités et la précarité pour les personnels ;
- Engagement d'un processus de démantèlement et de privatisation de notre outil paritaire national et solidaire de formation professionnelle, le CNFPT ;
- Allongement du temps de travail avec remise en cause des protocoles locaux de mise en place des 35 heures dans les collectivités territoriales ;
- Reculs dramatiques concernant notre système de retraite.